



HAL
open science

Le plurilinguisme au Liban: un héritage à savuer!

Joumana Krayker-Serhan

► **To cite this version:**

Joumana Krayker-Serhan. Le plurilinguisme au Liban: un héritage à savuer!. Langues en partage, Université d'Angers, CIRPaLL, Nov 2021, Angers, France. hal-03612119

HAL Id: hal-03612119

<https://hal.science/hal-03612119>

Submitted on 17 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université d'Angers

Faculté des Lettres ED ALL/ CIRPaLL

Joumana Krayker-Serhan

Le plurilinguisme au Liban, un héritage à sauver !

Introduction

La situation linguistique au Liban, aussi riche que complexe, est vouée au trilinguisme. En effet, le Libanais cherche le multilinguisme pour, à la fois garder son identité, sa langue et ses racines tout en étant ouvert sur les autres cultures et langues. Le multilinguisme au Liban est une réalité sociale vécue et vécue. Cependant, cette réalité tend à se modifier en modifiant avec elle la vie des langues sur ce territoire. Notre article a pour but de braquer la lumière sur la situation linguistique actuelle au Liban en essayant de répondre à la problématique des relations qu'entretiennent les langues entre elles : S'agit-il d'une relation de complémentarité ou plutôt de concurrence ? Le français connaît-il un déclin face à la conquête de l'anglais ?

Nous allons commencer notre article par un aperçu historique de la situation linguistique à travers les différentes civilisations qui se sont succédé, puis nous allons aborder la situation actuelle et la relation qu'entretiennent les langues présentes sur ce territoire entre elles.

1. Aperçu historique : Liban à travers les civilisations

Situé au carrefour des continents et des cultures, le Liban a vu succéder sur son territoire, différentes civilisations qui ont enrichi sa société, jusqu'à devenir une société multiculturelle, multilingue et multi religieuse. L'histoire de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères au Liban remonte au XVIIème siècle selon MONTANY¹ et est influencée par plusieurs facteurs historiques, géographiques, sociaux et politiques.

Ce lieu de rencontre entre L'Orient et L'Occident fut un pays polyglotte où on parlait phénicien, araméen, grec, syriaque, arabe, français, arménien et anglais, il a selon ABOU « toujours connu une forme ou l'autre de bilinguisme ou de polyglossie, et de contact avec les cultures correspondantes »².

¹ MONTENAY, Y. (2011). Le Liban : du bilinguisme au trilinguisme. *Les Cahiers de l'Orient*, 3(3), 75-80. Disponible sur le site <https://doi.org/10.3917/lcdlo.103.0075>. Consulté le 05/03/2020.

² Abou S., *Le bilinguisme arabe/français au Liban*, Paris, PUF, 1962, p: 203

Au 3ème millénaire av. J.C. il a été habité par les phéniciens qui excellaient dans les domaines du commerce, de la navigation et de l'artisanat, mais leur plus grand apport pour l'humanité était la création du premier alphabet phonétique du monde, le phénicien était la langue commune de la côte libanaise. Depuis, Il a connu des conquêtes qui ont contribué à sa richesse et son multilinguisme. En 633, la conquête arabe a imposé la langue arabe à toute la population sans interdire l'araméen et le syriaque qui étaient parlés par les maronites de la montagne ; avec cette conquête le Liban a connu ses deux premières écoles de médecine et de philosophie, et il a adopté divers aspects de la culture arabe surtout dans les domaines de l'art, la religion et la philosophie. Cette période calme et prospère de la cohabitation entre les musulmans et les maronites a été bouleversée par les Croisades entre 1098 et 1291, où les maronites avaient gardé de bonnes relations commerciales avec l'Occident entraînant l'utilisation de l'ancien français ainsi que le vénitien.

Les Mamelouks d'Égypte ont vaincu les Croisés en 1291 et ruiné les États francs, mais ils ont adopté une attitude d'ouverture avec les occidentaux, permettant de garder de bons échanges commerciaux et religieux (avec les maronites) entre L'Orient et L'Occident, ils vont jusqu'à permettre « à toutes les nations franques engagées dans le commerce du Levant d'être représentées par des consuls à Beyrouth »³, ce qui a également consolidé les contacts et échanges linguistiques.

Les Mamelouks ont fondé la dynastie sunnite des Ottomans dont le règne a duré quatre siècles (1517-1918). L'Empire Ottoman auquel Le Liban fut annexé, a encouragé les échanges commerciaux et les liens amicaux avec La France. La signature des " capitulations" ⁴entre le roi François Ier et Soliman Le Magnifique est une alliance fondamentale dans l'histoire des relations entre la France et l'Orient, elle a contribué au maintien de la protection de La France aux chrétiens surtout aux maronites et au renforcement du français et de l'italien déjà implantés. Mais l'italien ne tarde pas à disparaître pour laisser sa place au français devenu répandu surtout à partir de 1622 suite à l'installation des pères jésuites et des pères capucins français au Liban, et la création des collèges religieux français au sein des monastères. A noter que les missions protestantes anglo-saxonnes et américaines s'installent au Liban et contribuent à diffuser l'anglais surtout à la communauté druze dans le but de limiter

³LAMMENS, cité par KHOURY ASSAF, C. 1998, *Didactique du français langue étrangère/seconde ; pour un renouveau méthodologique de l'enseignement /apprentissage du français au Liban*, thèse de doctorat, université de Nancy, p : 20.

⁴Cette alliance cause cependant un certain émoi dans le monde chrétien, et est qualifiée d' « alliance impie », ou d'« union sacrilège de la fleur de lys et du croissant». Elle subsiste cependant, dans l'intérêt objectif des deux parties. Cette alliance stratégique et parfois tactique est alors l'une des plus importantes alliances de la France, et dure plus de deux siècles et demi" in, Site *Wikipedia*,

l'influence des Français sur les chrétiens. C'est ainsi que les missions américaines fondent la première université anglophone au Liban : The American University of Beirut (AUB) en 1866, quelques années plus tard, Les pères Jésuites fondent la première université francophone : L'Université Saint-Joseph (USJ). De nos jours, ces deux universités restent les plus chères universités du Liban et les mieux réputées.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, L'Empire Ottoman a chuté et les provinces arabes se trouvent dépendant des puissances européennes, en effet, l'armée française a débarqué sur la côte libanaise et l'armée britannique en Palestine. L'Angleterre et la France décident de se partager les territoires de l'Empire vaincu dans un accord secret (l'accord Sykes-Picot), qu'elles avaient déjà signé en 1916. La Syrie, qui englobait à l'époque, la Syrie et le Liban d'aujourd'hui est placée sous mandat français, surtout parce que La France avait déjà une présence culturelle, linguistique et militaire à travers les échanges commerciaux établis depuis plus de deux siècles et l'implantation des missions jésuites qui avaient fondé des collèges enseignant langue et culture françaises.

En 1926, la première République Libanaise a été déclarée dotée d'une Constitution qui reprenait presque tous les articles de la Constitution Française , nous disons presque, parce que La France, a ajouté le fameux article 95 qui consacre un régime confessionnel avec la reconnaissance officielle des dix-sept confessions présentes au Liban, ainsi qu'une représentation communautaire du pays, ce régime lui a permis de garder son influence politico-sociale dans le pays et ses relations privilégiées avec les chrétiens maronites, relations qui remontent à l'époque du roi François sous le règne ottoman, il a également contribué à faciliter les turbulences et les déchirements dont a souffert le Liban et souffre jusqu'à nos jours.

Ces privilèges longtemps donnés à la communauté maronite ont laissé faussement penser que le français ne peut et ne sera appris que par eux, un constat qui a été complètement démenti par les études montrant que plus que les deux-tiers des francophones sont des musulmans.

Lors du commencement de la deuxième Guerre Mondiale, les relations entre le Liban et la France ne manquaient pas de tensions, en 1939, le Liban a gagné une certaine indépendance, étant donné que La France combattait ailleurs ; par crainte de perdre l'influence sur cette région, surtout qu'une partie de La France était sous l'occupation des Nazis, le haut-commissaire français a décidé de "suspendre" la Constitution Libanaise. Même après la reconnaissance officielle de La République Libanaise en 1943, le gouvernement français avait toujours un pouvoir et il a mis en prison tous les chefs du gouvernement libanais et les forces militaires françaises ne quittent les territoires libanais qu'en 1946. La langue arabe était

déclarée comme seule langue officielle du pays, et les écoles étaient libres de choisir entre l'anglais et le français comme langue seconde.

Le surnom de " Suisse du Moyen-Orient" n'a pas assuré au Liban une longue période de paix, l'unité du pays s'effondre avec la guerre civile qui a éclaté en 1975 et a divisé la capitale Beyrouth en deux cantons où les guerres fratricides s'accumulent faisant plus de 250 000 victimes civiles de différentes confessions.

La deuxième moitié du XXème siècle fut marquée par la guerre israélienne contre Le Liban qui a eu de graves impacts sur la situation sociale, politique, financière et culturelle (Les invasions de 1978 puis de 1982, les agressions de 1993, 1996 et 2006).

Les conséquences de ces agitations sur l'enseignement en général et celui du français en particulier étaient graves, en effet, il n'y avait plus de possibilités de communiquer avec les décideurs de l'éducation, d'embaucher ou de former des enseignants au besoin, d'adapter les programmes....

2. Le multilinguisme au Liban

L'environnement linguistique du Liban est un mélange des quatre langues dont aucune n'a le même statut que l'autre : l'arabe, le français, l'anglais et l'arménien, avec un pourcentage d'utilisation qui change selon la région. Dans les médias, les publicités, les enseignes, à la télévision, à la radio... nous rencontrons souvent des publicités ou des enseignes rassemblant l'arabe, le français et l'anglais dans un mariage linguistique si réussi qui n'étonnera jamais les habitants. Pour se convaincre du trilinguisme au quotidien, il suffit d'observer les textes des affiches publicitaires sur les autoroutes Beyrouth-Jounieh-Byblos et Nabatieh-Sayda-Beyrouth, elles sont dans la plupart des cas bilingues, parfois sans traduction en arabe, même remarque pour les enseignes des magasins, tous domaines confondus, allant parfois jusqu'à utiliser les lettres latines pour écrire les noms arabes de l'enseigne.

Des phrases comme « *hi, kifak, ça va ?* » et « *Tayeb, d'accord, Ok* » sont un vrai exemple sur le trilinguisme libanais surtout la jeune génération soucieuse de montrer son appartenance à un groupe social instruit ; l'utilisation de ces trois mots appartenant à trois langues différentes est devenue une marque déposée pour cette génération. Le langage particulier qu'on appelle « le *franbanais* ou le *franlibanais* », où le locuteur alterne allégrement l'arabe au français était utilisé dans presque tous les milieux chrétiens et certaines familles bourgeoises musulmanes devient actuellement un phénomène de société, très répandu dans toutes les classes sociales même peu instruites. Pourtant, ce souci de démarquage n'est pas toujours bien

accueilli, premièrement parce que le fait de prononcer cette phrase clichée n'est pas le véritable gage du trilinguisme du locuteur, deuxièmement parce qu'il montre un certain irrespect envers l'interlocuteur qui n'est pas forcément trilingue.

Précisons également que l'Etat favorise le plurilinguisme en rendant obligatoire l'apprentissage de deux langues étrangères à côté de la langue maternelle, ayant pour but de former un citoyen « *Attaché à la langue arabe, sa langue nationale officielle et capable de s'en servir en toute maîtrise et efficacement dans tous les domaines* » mais aussi « *Maîtrisant une langue étrangère au moins pour une meilleure ouverture aux cultures du monde, source d'enrichissement mutuel* ». ⁵ Cette alternance des trois langues dans le programme scolaire rend évident leur alternance dans la vie quotidienne des élèves et enseignants, nous assistons dès lors et surtout avec l'arrivée des nouvelles technologies, « *à un phénomène récent, mais qui prend de plus en plus d'ampleur dans la société libanaise : une alternance codique entre ces trois langues dans les échanges informels, à l'oral ou sur Internet* » ⁶.

2.1. La langue arabe

Étant donné que l'identité et la liberté d'un pays passent fondamentalement par sa langue, dès l'indépendance, le gouvernement décide de renforcer la langue arabe qui est reconnue en 1943, selon l'article 11 de la Constitution comme, seule "langue officielle", en précisant qu'une loi sera promulguée ultérieurement pour déterminer le statut et l'usage du français, une loi qui n'a jamais vu le jour. Elle est jusqu'à nos jours la langue nationale/officielle du Liban indépendant. Elle est utilisée dans les administrations, les documents officiels, les journaux télévisés, les tribunaux et l'enseignement. L'arabe standard (dit aussi littéraire) n'est jamais parlée dans la vie quotidienne, il est selon ABOU « *commun à tous les pays arabophones, mais langue maternelle de personne* » ⁷. EL-WALI évoque le grand impact culturel de cette langue qui a « *sa grammaire, son génie et sa bibliothèque qui est richement fournie* » ⁸.

L'arabe est une grande langue de civilisation et « *héritière d'un riche patrimoine littéraire* » ⁹, héritière d'un cachet religieux parce qu'elle est « *la langue du prophète et celle du Coran* » ¹⁰.

⁵Le nouveau curriculum fait par le CNRDP en 1997, sur le site :

www.crdp.org/french/curriculum/restructuration/nouveausysteme. Consulté le 10/10/2020

⁶SERHAN, C., EID, C., FRANCARD, M., 2017, *Liban*, Manuel des Francophonies. Ursula Reutner (Ed.). pp. 495- 509.

⁷ABOU S, 1994, *Les enjeux de la francophonie au Liban*" in Abou S. Et Haddad K (Dir.), une francophonie différentielle, Paris, L'Harmattan, Université Saint-Joseph, p : 421.

⁸EL-WALI S., 1986 « *Bilinguisme et sociolinguistique de l'inégalité : cas du Liban* » in Phares Manarat, no 2, mai 1986, pp. 67-76.

⁹SLIM-HOTEIT, 2002, *Contribution de l'enseignement du français au dialogue des cultures dans les pays du Monde arabe*, Colloque à Beyrouth, p :8

La diglossie de l'arabe se manifeste par la présence simultanée de deux types d'arabe, comme l'affirme ABOU : « *l'arabe littéraire, commun à tous les pays arabophones, mais langue maternelle de personne, et l'arabe dialectal qui diffère de pays à pays, mais qui seul est parlé dans la vie courante* »¹¹.

Le dialecte libanais appelé aussi "arabe syro-libanais" ou "levantin du Nord" est un outil de communication commun à tous les libanais, surtout oral, il n'est écrit que dans des documents non officiels, informels, sur les réseaux sociaux (le chating sur Facebook, WhatsApp, Instagram...), entre amis, dans les publicités et les pancartes... il change selon les régions avec parfois des différences lexicales ou phonétiques qui peuvent gêner la compréhension sans la mettre en cause, comme l'affirme Sanaa HOTEIT: « *l'arabe libanais présente aussi une diversification de plusieurs variétés régionales avec des différences aux niveaux phonologique et lexical, sans aucunement mettre en cause l'intercompréhension* »¹².

Raison pour laquelle nous parlons de diglossie entre l'arabe standard/littéraire appris par les enfants à l'école et l'arabe parlé dans la vie quotidienne.

Malgré ce caractère oralisé du parler libanais, il est caractérisé par un bon nombre d'emprunts à la langue écrite, comme le montre KOTOB dans son étude sur l'emprunt entre l'arabe libanais et l'arabe littéral : « *le caractère hybride, complexe et fluctuant du système phonique et phonologique du parler libanais est, parmi les dialectes arabes, un de ceux qui se rapprochent le plus de celui de l'arabe littéral* »¹³.

Son originalité réside « *dans la fréquence des emprunts à la langue écrite* »¹⁴, c'est cet emprunt qui explique le fait que ce dialecte est facilement compris par beaucoup d'autres arabes - marocains, algériens, libyens, palestiniens - sans que l'inverse ne soit vrai. Cet emprunt concerne également l'intégration de certains phonèmes étrangers à la langue arabe et

¹⁰DARWICHE JABBOUR Z., 2007, *Littératures francophones du Moyen-Orient*, Edisud, Aix- en Provence, p :87.

¹¹Abou,S., 1994, « *Les enjeux de la francophonie au Liban* » in S. Abou & K. Haddad, *Une francophonie différentielle*, Paris : Éditions Harmattan, p:421.

¹²HOTEIT, S. 2011, *Enseignement-apprentissage du français au Sud du Liban : Didactique contextualisé et intégration dans une dynamique culturelle francophone*, Thèse de doctorat, Université de Rennes, p: 48.

¹³KOTOB, H. Cité dans NABOULSI, R. 1997, *Interaction maître-élèves en français langue non maternelle dans le cycle primaire libanais*, Thèse de doctorat, université de Besançon, p:9.

¹⁴Ibid

au dialecte libanais tels que [v], [g], [p], KOTOB considère que « *l'ouverture de l'arabe libanais aux langues et cultures européennes a favorisé l'emprunt linguistique* »¹⁵

Notons aussi que ces dernières années, et à cause de l'évolution des moyens de communication, nous remarquons l'utilisation d'un jargon appelé "langue ou langage d'internet" qui a été créé par les jeunes dans leurs communications écrites et orales. D'ailleurs, ces moyens de communication fabriqués à l'étranger sont présentés en langue étrangère-particulièrement l'anglais – tout ce qui concerne leur utilisation se dit en langue étrangère. Des verbes et noms français ou anglais arabisés commencent à apparaître dans les conversations : à titre d'exemples des termes comme : save/ delete/ cancel/WhatsApp... se trouvent conjugués comme les verbes arabes, en voici quelques exemples qu'on entend partout et par tout le monde :

- *Sayavet* : de l'anglais « save », pour dire j'ai enregistré
- *Cansalet* : de l'anglais « cancel », pour dire j'ai annulé
- *Dallatet* : de l'anglais « delete », pour dire j'ai effacé
- *Mdabras* : du français « dépression », pour dire que quelqu'un est atteint d'une dépression nerveuse.

Pourtant l'équivalent de ces verbes existe en arabe. Le mécanisme du fonctionnement de ces emprunts arabisés nous révèle l'idée des échanges socio-culturels actuels vécus grâce à la mondialisation. Pour Srage, il s'agit d'un argot, « *un parler jeune, la stratégie jeune de s'exprimer, de fabriquer, et de lancer des innovations lexicales qui n'obéissent ni aux règles de la langue prêteuse, ni à celles emprunteuse* »¹⁶.

Les utilisateurs expliquent aussi que c'est plus facile de dire le mot tel qu'il a été mentionné dans le téléphone portable ou l'ordinateur que de le traduire en arabe. Cette francisation/anglicisation touche également les messages écrits : les jeunes utilisent les lettres latines pour dire des phrases en libanais. Ces communications sont très réussies et ne provoquent jamais d'incompréhension, comme si le code est transmis de façon naturelle entre les utilisateurs des moyens de communication.

¹⁵ KOTOB, H., *Le nouvel ordre linguistique dans la société libanaise* <https://www.academia.edu/com>, consulté le 28/02/2019, p: 7.

¹⁶ SRAGE, N., 2002, *Interférence de l'arabe et du français : exemple du langage quotidien des jeunes libanais*, Actes du colloque intitulé : Contribution de l'enseignement du français au dialogue des cultures dans les pays du Monde arabe, Beyrouth, ALEF, FIPF, p : 103.

2.2. La langue française

La langue française a précédé d'un siècle la colonisation française qui a eu lieu entre 1920 et 1943. En effet, à cette époque, le français, l'italien, l'anglais étaient présents au Liban, mais le français supplantait les autres langues, comme l'affirme BOUSTANI : « *en 1919, à la veille du mandat français, la langue française supplante les autres langues étrangères. Elle est proclamée en 1920 langue officielle* »¹⁷. En 1926, son statut est officialisé par l'article 11 de la Constitution :

« L'arabe est la langue nationale officielle dans toutes les administrations de l'État. Le français est également langue officielle, une loi spéciale déterminera les cas où il en sera fait usage ».

Ainsi, en 1931, un décret est promulgué pour institutionnaliser l'enseignement obligatoire du français dans toutes les écoles à côté de l'arabe : « *l'enseignement des deux langues : l'arabe et le français, est obligatoire dans toutes les écoles* ». Ce fut, selon Abou, un des grands mérites du mandat français qui a aidé à « *Développer l'instruction publique bilingue dans les régions rurales à majorité musulmane et de renforcer le français dans tout le pays* »¹⁸.

Ce statut de langue officielle a changé en 1943 avec l'indépendance du Liban, le changement n'était pas vraiment réel parce que les Libanais n'ont pas rejeté la langue du colonisateur, comme l'ont fait d'autres colonies françaises, optant pour un bilinguisme arabe/français considéré comme facteur d'ouverture aux autres pays et de richesse. Cette antériorité de la langue l'a protégée du rejet, en effet, le refus du mandat politique et militaire qui a été vu par une majorité des Libanais comme une occupation du pays n'a pas engendré un refus de la langue, ce qui explique que l'indépendance obtenue était liée au seul acte politique et militaire.

Le statut du français change également selon la géographie, le français n'a pas le même statut dans toutes les régions du Liban.

A Achrafieh¹⁹, par exemple, le français est parlé comme langue maternelle dans beaucoup de familles, il est perçu comme un héritage naturel de « la mère-protectrice », en revanche, à Nabatieh, le français est une langue seconde qu'on apprend et utilise dans les établissements scolaires seulement. Une étude réalisée en 1993 par Nicole Gueunier et Katia Haddad²⁰ avec

¹⁷ BOUSTANI, C., 1996, « *Regard libanais sur la francophonie* » in Revue des lettres et de traduction, p :89.

¹⁸ ABOU, S., 1994, *Les enjeux de la francophonie au Liban*, in Abou, S. Haddad, K., (dir), Une Francophonie différentielle, Paris, Harmattan, p: 415.

¹⁹ Achrafieh est un quartier chrétien de l'Est de Beyrouth.

²⁰ GUEUNIER N., 1993, *Le français du Liban : cent portraits linguistiques, Langues, économie et*

le concours du Conseil International de Recherche et d'Etudes en Linguistique Appliquée (CIRELFA) et l'Agence de Coopération Culturelle et Techniques (l'ACCT) a montré que les habitants de Beyrouth ont des compétences orales et écrites en français plus élevées que les habitants de la province avec surtout une sécurité linguistique à l'oral justifiée par la familiarisation avec la langue.

2.3. La langue anglaise

A l'instar du français, l'anglais n'a pas de statut officiel au Liban mais il est l'une des deux langues étrangères obligatoires dans l'enseignement. Selon Abou²¹, outre l'arabe et le français « *deux langues de culture, s'ajoute l'usage pratique d'une langue de communication internationale qui est l'anglais* ». Son implantation au Liban n'est pas aussi ancienne que le français, en effet, vers la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, sous le règne de l'Empire Ottoman, l'Angleterre cherchait à avoir une certaine influence au Liban, elle « *obtint de l'Empire en déclin, les mêmes privilèges que la France* »²². Si sous le mandat français, l'anglais était considéré comme une simple langue étrangère dépassionnée, il connaît depuis une dizaine d'années une forte expansion dans les domaines éducatif, social et professionnel. Dépourvu d'une connotation culturelle, comme l'arabe ou le français, l'anglais est appris pour son utilité, c'est la langue seconde commune à plusieurs pays arabes (les pays du Golfe par exemple), et presque partout dans le monde, langue véhiculaire qui permet la communication entre des personnes ayant des langues maternelles différentes, et selon BILLIEZ²³ : « *la clé de l'ouverture au monde, une valeur sûre nécessaire pour une interaction à vaste échelle* ». D'ailleurs, dans un livre prémonitoire Abdallah NAAMAN²⁴ a annoncé depuis 1979 la percée fulgurante de l'anglo-américain perçu comme une langue plus facile que le français, il remarque le passage au trilinguisme « *Certains renoncent de plus en plus à poursuivre leurs études en français et se ruent dans les établissements anglo-américains parce que l'anglais est plus facile* », *les diplômés plus accessibles et les débouchés plus sûrs. Nous assistons à un duel franco-anglais* ».

développement, Paris, Didier Erudition.

²¹ABOU S., 1994, « *Les enjeux de la francophonie au Liban* » in S. Abou & K. Haddad, Une francophonie différentielle, Paris : Editions Harmattan, p :423.

²²HAFEZ, S-A., 2006, *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*, l'Harmattan, Paris, p : 14.

²³BILLIEZ J. & SERHAN C., 2016, « *Comment accueillir et développer à l'école les plurilinguismes libanais ?* », in Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, Diversité linguistique et culturelle à l'école, no 11, Paris : L'Harmattan, pp. 265.

²⁴NAAMAN A., 1979, *Le français au Liban*, essai sociolinguistique, Paris-Beyrouth : Editions Naaman, p :7.

Ce passage au trilinguisme est confirmé par Abou²⁵ en 1994 « *Depuis une vingtaine d'années on a assisté à un phénomène nouveau : un nombre croissant de libanais francophones tend à adjoindre à son bilinguisme arabo-français fondamental l'acquisition et l'usage de l'anglais, à titre de langue d'appoint pour les affaires ou la spécialisation professionnelle* ».

Face à cette situation, certains parents soucieux du trilinguisme, scolarisent leurs enfants dans des écoles francophones pour acquérir un niveau culturel et linguistique en français leur permettant d'apprendre plus facilement l'anglais ; en revanche, d'autres parents choisissent de faciliter la tâche à leurs enfants en les scolarisant dans des établissements anglophones renonçant ainsi à la difficulté du français.

Il importe de noter que la propagation de l'anglais au Liban est en harmonie avec sa situation dans le monde. Dans son livre sur le futur de l'anglais, Graddol affirme que « *l'anglais n'est pas une langue comme les autres langues du monde, et ce pour plusieurs raisons : porté par la puissance économique américaine, l'anglais occupe un très vaste espace sociolinguistique et une place prépondérante sur la planète ; aucune autre langue auparavant n'a jamais atteint un tel degré de diffusion et les locuteurs de l'anglais langue seconde sont aujourd'hui plus nombreux que ceux de langue première*²⁶ ».

Dans la société libanaise, l'anglais est un tissu divers et complexe : il est langue seconde, langue étrangère, langue véhiculaire, langue très étrangère tout en occupant plusieurs fonctions sociales et idéologiques.

2.4. La langue arménienne

La présence des Arméniens au Liban date d'avant le Génocide de la Première Guerre Mondiale²⁷, depuis l'antiquité, des Arméniens venaient pour fuir les persécutions religieuses, chercher des opportunités économiques, fuir la guerre... Actuellement, le Liban héberge la 8^{ème} diaspora arménienne au monde avec 150 000 personnes qui ont su s'intégrer en participant activement à la vie politique (plusieurs députés et ministres), économique (un bon

²⁵ ABOU S., 1994, *Les enjeux de la francophonie au Liban* in S. Abou & K. Haddad, Une francophonie différentielle, Paris : Editions Harmattan, p :422.

²⁶ GRADDOL, D, 2000, *The future of English?* Editions British Council, p : 66, Cité dans LE LIEVRE, 2011, *A propos des discours irréguliers en anglais : Quels liens entre pratiques représentations et identités ? quelques remarques en sociolinguistiques concernant les étudiants non-spécialistes en première année à l'université*, p : 136.

²⁷ Pour avoir ces informations, nous avons consulté le site <https://libannews.armenien.org> le 02/05/2019

nombre d'entreprises et d'artisanats), culturelle (Université de Haigazian, plusieurs journaux en arménien) et sociale (le 6 janvier est désormais un jour férié pour fêter Noël chez les arméniens) du pays tout en conservant leur langue et culture. Malgré la présence des Arméniens dans tous les domaines de la vie quotidienne libanaise, la langue arménienne ne figure pas dans le programme scolaire libanais, elle n'est parlée que dans leurs quartiers et n'est enseignée que dans leurs établissements privés, à côté de l'enseignement de l'arabe dont l'apprentissage est jugé nécessaire pour faciliter l'insertion de cette communauté minoritaire dans la société libanaise.

3. Choix de la langue étrangère

La conjoncture linguistique dépend essentiellement des facteurs religieux, politiques et sociaux. Ainsi, nous remarquons que les attitudes des Libanais face aux langues présentes peuvent être liées à :

➤ **La religion :**

Au Liban, la religion joue un rôle important dans la vie des individus, un rôle qui s'étend à presque tous les domaines : le mariage, les mœurs, les fêtes, les prénoms des enfants et aussi la langue parlée. Chaque religion a ses dogmes et pratiques qui la distinguent de l'autre, sans les opposer, ainsi, nous pouvons voir dans le même village deux modes de vie différents allant des

*« rituels les plus élémentaires de la vie quotidienne aux lois régissant le statut personnel : les relations intimes, le mariage, les naissances, les normes éducatives, les règles de la convivialité, la mort et les pratiques du deuil, le statut de la femme, les héritages et les successions, le tout tenu dans une enveloppe sociale distinctive et amarré à une vision du monde différentielle sans être nécessairement opposé ».*²⁸

Ainsi, historiquement, les musulmans et les chrétiens n'avaient pas la même attitude à l'égard du français. C'est surtout la période du mandat qui a créé cette opposition. En effet, les Libanais cherchaient à définir leur identité, ils étaient divisés entre les défenseurs de l'arabisation du Liban comme faisant partie de la grande Syrie prônant le maintien de l'union

²⁸Chamoun M., 1997, « *La diversité ethnique et culturelle et la construction nationale : le cas du Liban* » in S. Abou, K. Haddad, La diversité linguistique et culturelle et enjeux du développement, Liban : imprimerie catholique, Araya, pp. 61-70

arabo-musulmane et les défenseurs d'un attachement culturel et identitaire avec leurs sources anthropologiques et spirituelles. Pour les chrétiens, le français est une langue de culture, un héritage légitime de la « tendre mère », puisque son implantation est liée depuis des siècles à leur présence dans une région à majorité musulmane, présence de minorités que la France a voulu soutenir et protéger, ce qui justifie ce rapprochement d'ordre religieux et culturel, selon Abou :

« des voix chrétiennes autorisées s'élevèrent pour réclamer que le français soit déclaré langue officielle conjointement avec l'arabe. C'est que, à leurs yeux, la survie des chrétiens, comme citoyens à part égale dans cette région du monde, était indissociable de leurs liens culturels avec l'Occident en particulier d'une pratique fondamentale de la langue française, susceptible de leur assurer un accès constant à leurs sources anthropologiques et spirituelles »²⁹,

Liens susceptibles de leur assurer un refus d'une adhésion à la culture arabo-musulmane et une affirmation d'une identité différente des autres populations de la région. Dans l'autre clan, les musulmans qui considèrent le français comme langue étrangère ne s'opposaient pas à son utilisation mais surtout à la francisation du Liban, surtout qu'ils craignent, selon BOUSTANI « dans le français le risque d'aliénation de leur identité arabe »³⁰ ; c'est plutôt la crainte de voir circuler des valeurs vues comme antinomiques que cette langue peut véhiculer, à cet égard Abou ajoute que les musulmans qui n'étaient pas contre l'enseignement des langues occidentales mais « Ils ne concevaient pas que la Liban pût jouir d'un statut linguistique différent de celui des autres pays arabes. La différence entre les deux groupes de communauté était une différence d'attitude linguistique »³¹.

Dans ce pays multiconfessionnel, il est normal que l'usage d'une langue soit investi d'une valeur confessionnelle et idéologique.

Dans une étude menée sur les représentations du français au Liban, Stéphane-Ahmad Hafez montre une certaine hostilité chez certains élèves chrétiens envers la langue arabe parce qu'elle est la langue de l'Islam :

²⁹ABOU S., 1994, « Les enjeux de la francophonie au Liban » in S. Abou & K. Haddad, *Une francophonie différentielle*, Paris : Editions Harmattan, pp.411-424, p : 416.

³⁰BOUSTANI, C., 1996, « Regard libanais sur la francophonie » in *Revue des lettres et de traduction*, no 2, pp. 85-103, p : 89.

³¹Ibid.

« Les réactions des enquêtés à l'arabe sont presque toujours passionnelles, si bien que l'éventail des attitudes est aussi large que possible, allant du plus négatif au plus positif. Les attitudes franchement hostiles sont le fait d'une partie des enquêtés chrétiens, pour qui l'arabe est la langue de l'Islam »³².

Cette hostilité révèle une peur profonde de l'autre, Zahida DARWICHE considère que l'arabité est liée à l'Islam et le mot arabe a une signification religieuse plutôt qu'identitaire « *les résonances religieuses du mot arabe étaient plus fortes que ses résonances nationales* »³³, ce qui a fait de l'arabe, langue et culture l'apanage des musulmans et a créé chez l'autre clan un sentiment de danger : « *L'arabité n'était qu'une variante de son appartenance à l'Islam, et c'est pour cette raison précisément [...] qu'elle fut envisagée par une partie des chrétiens comme un danger, et qu'elle avait été l'objet de leur contestation* »³⁴.

Malgré le confessionnalisme qui divise les libanais sur plusieurs plans, le français reste protégé en quelque sorte, Hafez considère que « *le français «échappe de plus en plus à ce clivage et il est approprié et revendiqué par ses locuteurs, qu'ils soient musulmans ou chrétiens* »³⁵, les musulmans qui étaient scolarisés dans des écoles chrétiennes réputées par la bonne qualité d'enseignement du français, ouvrent leurs propres écoles francophones où le français connaît un enseignement qualitativement et quantitativement compétitif des écoles chrétiennes. Mais la période de l'après-guerre connaît un tournant important dans les relations franco-musulmanes, La France, jadis protectrice des chrétiens, se tourne vers la communauté musulmane parce qu'elle a compris que l'avenir de la francophonie au Liban dépend de cette communauté qui a connu un essor culturel et économique favorable à la diffusion du français. Une certaine progression est remarquée depuis une vingtaine d'années chez la communauté chiite³⁶, Hafez évoque trois facteurs qui la conduisent à s'intéresser au français : le retour massif des chiites émigrés en Afrique francophone originaires de la région du Sud, ce sont de vrais francophones riches qui ont besoin d'établissements adéquats pour leur éducation et leur futur professionnel, l'ascension socio-politique qu'a connue cette confession après la guerre

³²HAFEZ, S-A., 2006, *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*, l'Harmattan, Paris, p : 161.

³³DARWICHE- JABBOUR, Z., 2007, *Littératures francophones du Moyen-Orient*, Edisud, Aix- en Provence, p :87.

³⁴Ibid

³⁵HAFEZ, S-A., 2006, *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*, Harmattan, Paris, p : 18.

³⁶Le chiisme est une des deux principales branches de L'Islam, l'autre étant le sunnisme. Les chiites forment la majorité des habitants de la région de Nabatieh, objet de notre étude.

civile, jadis pauvre et déshéritée, elle acquiert des droits et des postes dans les secteurs public et privé où l'apprentissage du français est un moyen d'ascension sociale, le dernier facteur est l'ouverture de la France à cette communauté capable d'assurer une bonne expansion du français, au moins quantitativement³⁷.

De fait, si un bon nombre de Libanais, toutes confessions confondues assurent se reconnaître dans le français, la grande différence entre les musulmans et les chrétiens c'est l'idée de la maternité attribuée par les seconds à La France - langue, peuple et culture-, d'où la métaphore de la « *tendre mère* » alors que pour les premiers, la relation est tout à fait différente.

D'autres éléments ont favorisé un changement dans les représentations des musulmans en général vis-à-vis du français, d'abord les bonnes relations amicales que noue le Premier Ministre Libanais Rafic Hariri avec le président français Jacques Chirac, qui vont aboutir à des contrats sur les plans éducatif et commercial, prenons comme exemple les bourses qui ont été attribuées par l'association Hariri à une dizaine de milliers de jeunes libanais- chiites, sunnites et chrétiens- pour étudier en France qui a bien accueilli cet afflux de jeunes libanais. D'autre part, le programme de séjour linguistique qui a été établi dans des écoles chrétiennes libanaises est ouvert pour d'autres écoles musulmanes. L'ouverture de trois centres culturels à Sayda, Nabatieh et Tyr³⁸ témoigne de la volonté de la France de s'ouvrir sur cette communauté, ces centres ont facilité l'accès des musulmans, élèves et enseignants, à la langue et la culture française, parce qu'ils assurent des cours de langues, des formations pédagogiques et les diplômes officiels du français DELF/DALF.

Pour Isabelle GRAPPE, le fait de lier une langue à une confession est un stéréotype irréal : « *Vous êtes chrétiens donc vous apprenez le français, vous êtes musulmans donc vous apprenez l'anglais ou seulement l'arabe... il faut arrêter avec ces stéréotypes que toutes les études ont niés, il suffit de regarder le nombre de musulmans francophones pour comprendre* ³⁹ ».

³⁷HAFEZ, S-A., 2006, *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*, Harmattan, Paris, pp : 18-19.

³⁸Sayda, Tyr et Nabatieh sont trois grandes villes du Sud du Liban à majorité musulmane qui vivaient sous le joug des agressions de l'armée israélienne, ce qui explique la carence en matière d'activités culturelles et éducatives.

³⁹ Propos recueillis pendant l'entretien que nous avons réalisé avec Isabelle GRAPPE, une formatrice FLE à l'Institut Français du Liban, dans le cadre de l'enquête réalisée pour notre thèse de doctorat sur la biographie langagière en contexte libanais.

➤ **La politique :**

Les Libanais parlent politique partout : dans le taxi, chez le coiffeur, au supermarché, dans les écoles... ils parlent de tout et s'intéressent à la politique de tous les pays parce qu'ils sont conscients que la politique internationale a une grande influence sur leur État. Le journal télévisé est une émission suivie par toute la famille, même les plus jeunes s'y mettent pour comprendre et participer à la vie politique

Chacun doit appartenir à un parti politique soit selon sa religion, soit selon son appartenance familiale ou régionale. Cet investissement n'est pas sans conséquence sur la vie scolaire des jeunes (élèves, lycéens et étudiants), en fait, même le choix de l'école pour les enfants se fait selon les convictions politiques. D'où la grande influence des événements politiques sur le choix de la langue étrangère qu'on veut léguer à ses enfants, et le projet de vie qu'on essaie de dessiner pour eux. A cet égard, Abou⁴⁰ s'interroge si : « *Le passage à l'anglais de certains milieux chrétiens résulte-t-il, d'une certaine déception occasionnée par la politique de la France durant la guerre ?* »

La période de la guerre civile a connu un déclin de la langue française, dû à l'effacement de la France, devant les autres forces actives dans le conflit, Carmen BOUSTANI parle du crépuscule du français : « *L'effacement relatif de la France au Liban derrière la puissance américaine touche le domaine de la langue. Le français est en retrait. On dirait que la francophonie est à son crépuscule* »⁴¹.

Ces milieux reprochaient à la France son effacement et sa passivité durant la guerre civile au Liban (entre 1975 et 1990), alors ils l'ont sanctionnée en rejetant sa langue. Dans son interrogation sur la présence du français au Liban, Mona MAKKI⁴² remonte aux années cinquante, l'époque de la montée du discours panarabe et nassérien contre la puissance accrue d'Israël, elle affirme que « *La langue française fut longtemps l'otage de cette polarisation viscérale et passionnelle de la vie politique libanaise et de la surenchère permanente des deux nationalismes* ».

⁴⁰ABOU S., 1994, « *Les enjeux de la francophonie au Liban* » in S. Abou & K. Haddad, *Une francophonie différentielle*, Paris : Éditions Harmattan, pp.417.

⁴¹BOUSTANI, C., 1996, « *Regard libanais sur la francophonie* » in Revue des lettres et de traduction, no 2, pp. 85-103, p : 90.

⁴²MAKKI, M., 2007, *La langue française au Liban : langue de division, langue de consensus ?* Hérodote, n°126, p : 162.

Dans la politique libanaise intérieure, le français était pris entre deux discours idéologiques opposés, que MAKKI qualifie de « *démagogiques, réducteurs et caricaturaux* »⁴³, d'une part les élites politiques chrétiennes maronites surtout qui voient le français comme « *la spécificité culturelle d'une exception libanaise et celle de la France, mère patrie et protectrice des chrétiens du pays du Cèdre* »⁴⁴, d'autre part les nationalistes arabes (majoritairement sunnites) et la gauche laïque libanaise qui refusent l'expansion du français parce qu'il sera « *le fer de lance de la politique occidentale, impérialiste et néocolonialiste, ennemie des masses arabes* ». Ces deux idéologies n'étaient pas sans influence sur le choix de la langue de scolarisation dans les deux camps mais leur rôle n'était pas définitif parce qu'au Liban, les risques de clivage linguistique sont minimes.

Si pour Raghda HAIDAR⁴⁵ « *Les langues sont liées au pouvoir. Et le pouvoir au système politique* », nous affirmons que la modification de la scène linguistique se fait conjointement à celle de la scène politique libanaise, la majorité des dirigeants du pays depuis l'indépendance de 1943 était francophone et avait de bonnes relations avec la France, culture et langue. A la fin de la guerre civile, l'arrivée de nouveaux dirigeants anglophones a marqué un changement dans les représentations et la politique libanaise par rapport au français, à cet égard, Hafez⁴⁶ insiste sur le fait que

« la nouvelle tendance linguistique qui aligne le français et l'anglais ou même privilégie l'anglais, peut notamment s'expliquer par le fait que les nouveaux dirigeants de l'État n'ont pas toujours une éducation francophone, n'ont pas un attachement particulier à la tradition française dans le pays, ou sont plutôt de formation anglo-saxonne et préfèrent l'utilisation de l'anglais ».

L'attrait qu'exerce l'anglais sur le peuple, surtout la jeune génération est en quelque sorte une réflexion de l'image véhiculée par la classe dirigeante.

Les appartenances religieuses et politiques ne sont pas les seuls facteurs décideurs des choix de la langue, comme nous avons vu, les habitants du Sud à majorité musulmane et

⁴³Idem.

⁴⁴Idem

⁴⁵ HAIDAR R., 2000, *Le Liban : contact des langues et rapport de force*, Atelier : Contacts de langues, Collection Universités Francophones, Château-Gontier.

⁴⁶ HAFEZ, S-A., 2006, *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*, l'Harmattan, Paris, p :90.

politiquement opposés à la France sont plus francophones qu'anglophones, il s'agit donc du choix d'une société.

➤ **Le choix social**

Après l'indépendance en 1943, l'usage du français n'était pas problématique, parce que son émergence n'est pas liée à l'occupation coloniale : « *L'émergence d'un usage légitime du français au sein d'une communauté linguistique arabophone n'est pas due au Liban à une période d'occupation coloniale. Elle est plutôt le résultat de nombreux contacts linguistiques avec l'Europe* »⁴⁷,

Ce qui explique la bonne relation qu'entretiennent les Libanais avec cette langue malgré sa prétendue difficulté.

En effet, le français qui était au début du siècle une langue réservée à une certaine élite, à une couche sociale riche, minoritaire et choisie par la France est devenu un gage de culture, un atout auquel aspirent les familles qui n'appartenaient pas à cette couche d'élite. De son côté, La France a décidé de populariser l'apprentissage du français en développant l'instruction publique bilingue, en facilitant l'accès au français par des écoles publiques francophones dans les régions rurales à majorité musulmane, cette popularisation était la bienvenue, elle est accueillie par une société avide de savoir et d'apprentissage, qui voit dans les langues étrangères un atout pour toute ascension sociale désirée.

L'apprentissage du français est un choix qui facilite aux jeunes l'ouverture vers diverses civilisations formant la communauté francophone, vers cette culture riche, dense et ancienne. L'attachement des Libanais à la francophonie est dû, selon l'ancien ministre de la Culture Michel EDDE⁴⁸, à un choix social :

« Si les libanais restent attachés à la francophonie et maintiennent en conséquence le français comme langue seconde, alors que l'anglais est la langue économique mondiale et qu'elle est devenue la langue quasi universelle, c'est parce qu'aux yeux de la plupart des libanais, musulmans et chrétiens, la francophonie est en fait un choix de société : c'est le choix d'une société libre, juste, fraternelle et démocratique ».

⁴⁷BOUSTANI, C., 1996, « *Regard libanais sur la francophonie* » in Revue des lettres et de traduction, no 2, pp. 85-103, p: 89.

⁴⁸Discours prononcé par le ministre de la culture et de l'enseignement supérieur Michel EDDE, en 1993, lors du colloque intitulé « La francophonie plurielle » qui a eu lieu à Beyrouth.

Dans sa quête vers le multilinguisme, le Liban vit la francophonie comme une réalité sociolinguistique effervescente malgré la remarquable concurrence avec l'anglais et l'absence de statut officiel pour le français.

Pour récapituler, si les convictions religieuses, politiques et sociales influencent le choix de la langue à choisir pour les enfants, les paramètres de l'utilité et l'accessibilité de la langue que nous allons développer dans ce qui suit, s'avèrent des facteurs primordiaux.

4. La place du français : chiffres et statistiques !

Le français n'a pas de statut officiel au Liban, mais il en a plutôt plusieurs. Selon Cuq⁴⁹ « *une langue étrangère a un statut dans un pays lorsque, même non reconnue officiellement, elle est un état de fait socialement indéniable* », cette situation paradoxale a des raisons politiques : Le Liban naissant après l'indépendance de 1943, ne cesse pas de vivre des conflits politiques voire identitaires qui poussent les dirigeants politiques à laisser une liberté linguistique aux communautés, liberté qui crée une multiplicité de statuts. Il est adopté dans presque tous les domaines de la vie publique. Dans l'éducation, il est adopté par 50 % des écoles publiques et un grand nombre d'écoles et d'universités prestigieuses (Université Libanaise, Université Saint-Joseph, Université Saint-Esprit Kaslik...). Il est utilisé couramment dans les affichages du ministère des affaires étrangères.

Actuellement, le français est parlé dans les familles musulmanes (les familles francophones revenues d'Afrique, ou familles riches et instruites), on l'entend dans les rues des grandes villes musulmanes de la région du Sud. Sa présence est importante dans les moyens de communication de masse, surtout à la radio et à la télévision.

Dans les médias...

Il est également présent dans les médias, en effet, la liberté d'expression qui caractérise la société libanaise par rapport à d'autres pays de son voisinage a favorisé l'épanouissement du secteur des médias visuels, audiovisuels et écrits, privés et publics :

- a- Les chaînes de télévision**⁵⁰ : aussi diversifiées que sont les partis politiques libanais, elles ont une grande liberté dans l'adoption des langues étrangères, par exemple le

⁴⁹CUQ, J. P., 1991, *Le français LS, origines d'une notion et implications didactiques*, Hachette, Paris, p : 131.

⁵⁰ Nous avons rédigé cette partie en nous basant sur trois supports : le livre de Stéphane Ahmad Hafez intitulé : *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban (2006)*, Le site du ministère de l'Information <http://www.ministryinfo.gov.lb/fr/2260> et finalement la thèse de Paulette Ayoub (2016). (les deux documents sont cités dans la bibliographie).

français a entre 4 % et 45 % de place dans les programmes :

	Arabe	Anglais	Français
LBC/chrétienne	61 %	35 %	4 %
FUTUR/Sunnite fondée par le parti du premier ministre Hariri	50 %	47 %	3 %
MTV/chrétienne proche du parti Forces Libanaises	50 %	15 %	35 %
NBN/chiite, émissions politiques	70 %	25 %	5 %
ALMANAR/fondé par le parti chiite Hezbollah	95 %	2 %	3 %
NTV/ chaîne généraliste opposée au régime actuel	70 %	30 %	0 %
TL/religieuse chrétienne	40 %	15 %	45 %
OTV/maronite fondée par le parti du président de la République	84 %	6 %	10 %
ALMAYADINE, la plus récente, émissions politiques	100 %	0 %	0 %
TELELIBAN/seule chaîne publique avec peu d'auditions	50 %	42 %	8 %

Il est important de noter que le taux de programmes diffusés en français ne donne pas une image fidèle des langues utilisées. Prenons à titre d'exemple, les trois chaînes privées : MTV, OTV et LBCI, bien qu'elles proposent des émissions en arabe, les présentateurs et les invités parlent souvent en français et/ou en anglais. MTV est l'exemple le plus flagrant, puisqu'il faut être trilingue pour pouvoir suivre ses émissions ; d'ailleurs cette chaîne se vante d'être adressée uniquement à un public cultivé d'élite, qui dit élite dit trilingue ; d'ailleurs, une des conditions d'embauche des présentateurs est être trilingue. Le grand taux d'audience de ces trois chaînes reflète le trilinguisme de l'auditoire libanais. Les films proposés par toutes les chaînes et même dans les salles des cinémas sont à 95 % américains, ce qui montre le recul de l'utilisation du français par rapport à l'anglais.

b- Les radios : les stations radios sont un secteur en pleine effervescence qui offre une grande variété d'émissions traitant de tous les domaines, des radios publics et privés totalement libres et appartiennent aux partis politiques existant et suivent la même logique de diffusion que les chaînes de télévision : *Alnour*, *Alrisala*, *Albachaer* (3 radios religieuses chiites, 100 % arabe), *Alchark* (généraliste et politique sunnite, groupe Hariri 100 % arabe), *Almada* (généraliste musicale, 95 % arabe, 5 % français) ; *Nostalgie* (musicale, 50 % français, 50 % anglais, espagnol et italien) ; d'autres radios diffusent les programmes des radios françaises : *Voix de la Charité* relaie le grand journal de la station française Radio Notre Dame, *Radio Liban* diffuse les programmes de Radio France Internationale, *France FM* (100 % français)...

Dans les stations à vocation musicale et sociale, la grande part d'émissions est réservée à l'arabe mais on entend parler souvent arabe, français et anglais dans la même émission, ce qui reflète le trilinguisme naturel d'une bonne tranche de la population libanaise. Nous remarquons que le français qui tend à disparaître des chaînes de télévision a une place satisfaisante dans les radios mais moins importante que celle qu'il occupe dans la presse écrite.

c- La presse écrite : Les premiers journaux imprimés au Liban datent de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, bénéficiant d'une grande liberté d'expression et d'une indépendance des autorités publiques de l'époque, ils ont connu un développement rayonnant dans tout le pays et au Monde Arabe. Actuellement, ce secteur connaît beaucoup de problèmes financiers et politiques, qui ont poussé certains journaux à annoncer leur faillite⁵¹ :

« Plusieurs raisons à cette situation et pour des raisons diverses, le virage des nouvelles technologies, une presse victime de sa proximité avec des hommes politiques ou encore vers la constitution de monopoles idéologiques ».

Cette crise a eu un impact sur les journaux arabophones, francophones et anglophones. A cet égard, l'écrivain Alfred GILDER⁵² a écrit «

La presse francophone au Liban souffre, comme partout ailleurs, du phénomène de concentration, de la concurrence des médias audiovisuels et désormais, de l'Internet »

Il y a actuellement 20 quotidiens au Liban : 18 en arabe, un en anglais et un en français. Mais cet impact est flagrant pour les quotidiens francophones, en effet, après la fermeture de la version francophone du quotidien Albalad en 2011, il ne reste qu'un seul quotidien francophone : L'Orient-Le-Jour.

L'Orient-Le-Jour reste le plus important (Hafez parle de 13000 exemplaires en 2006 et Ayoub 20000 exemplaires en 2017), presque le double des exemplaires du quotidien anglais *Daily Star* (10000 exemplaires) mais largement dépassé par les quotidiens arabe *An Nahar* (80 000 exemplaires), *AlAnwar* (75000 ex), *Assafir* (50000 ex) ... S'ajoute à ce quotidien libanais le

⁵¹Pour cette partie, nous avons consulté le site du Libanews : , consulté le 02/05/2019.

⁵²GILDER, A., 2013, *Le Liban dans la francophonie*, Conférence au congrès de la pneumologie libanaise, Beyrouth, p:6. Site <http://slpsleb.org.francophonie.liban> consulté le 07/05/2019.

journal français *Le Monde* qui est importé au Liban avec l'édition hebdomadaire spécifique du monde arabe et Moyen-Orient mais s'il connaît moins de succès que son concurrent libanais c'est à cause de la haute variété de français qu'il utilise.

Les revues (hebdomadaires et mensuelles) francophones constituent selon Hafez « *un véritable phénomène de société* ». Sept hebdomadaires francophones contre deux anglophones : *Noun, femme Magazine, Chroniques...* avec des hebdomadaires bilingues arabe/français ou trilingues arabe/français/anglais. Il importe d'ajouter à ce palmarès les revues françaises importées de La France. Mounin⁵³ parle d'un million et demi d'exemplaires vendus annuellement au Liban qui est « *redevenu le premier importateur de presse française de la région devant l'Égypte, la Turquie...* ». Nous concluons que le français dans la presse écrite est plus présent que dans la télévision.

Dans l'éducation :

Les statistiques concernant le nombre de francophones au Liban montrent unanimement une nette baisse du nombre d'élèves francophones mais les interprétations varient. Faut-il tirer la sonnette d'alarme ?

On peut débattre de tout sauf des chiffres !!!! En voici quelques-uns :

Le rapport de l'observatoire de la langue française de l'OIF de 2010 indique que sur une population de 4 255 000 de personnes, 765 900 sont francophones (soit 18% de la population) et 851000 personnes sont francophones partielles (soit 20% de la population).⁵⁴

Dans l'étude la plus récente (avril 2019) faite sur la francophonie au Liban entre les années 2000 et 2020, Anne-Marie ELHAGE⁵⁵ conclut un recul net du pourcentage des étudiants apprenants le français avec 55 % des élèves francophones, ce taux est validé par Véronique AULAGNON⁵⁶, la conseillère de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France et directrice de l'Institut Français du Liban : « *Alors que 70 % des élèves étaient scolarisés*

⁵³MOUNIN P., *Francophonie et nouvelles technologies, une nouvelle idée de la francophonie*, cité dans Hafez, S, 2006, *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*, p:137.

⁵⁴ Observatoire de la francophonie, 2010, *La langue française dans le monde*, Nathan, rapport consulté sur le site le 08/03/2021

http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/11/langue_francaise_monde_integral, p :14.

⁵⁵ELHAGE, A-M, 2019, *l'État de la francophonie au Liban 2000-2020*, <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>, consulté le 03/05/2019.

⁵⁶Ibidem

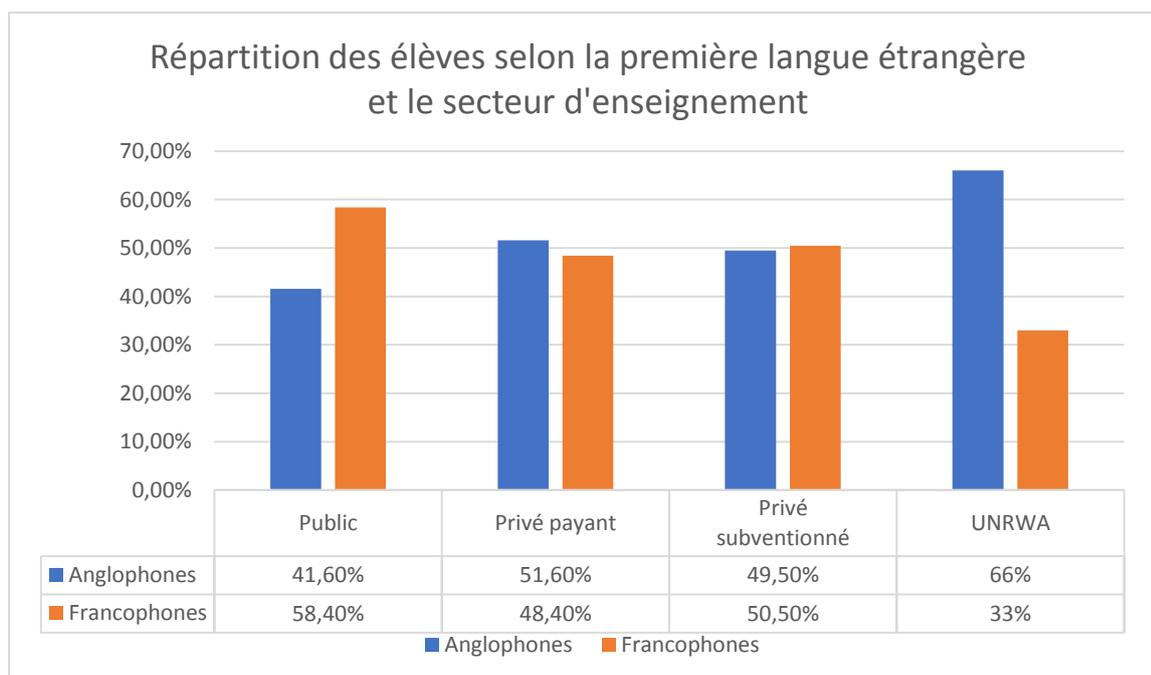
dans le réseau des écoles francophones il y a 20 ans, seulement la moitié des écoliers du pays poursuivent aujourd'hui leur scolarité dans ce réseau ».

Les statistiques annuelles faites par l'opérateur du Ministère de l'Éducation, le Centre National de Recherche et de Développement Pédagogique (CNRDP) montrent un recul du nombre d'élèves scolarisés dans des écoles francophones, comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous⁵⁷ :

	Nombre d'élèves inscrits	Élèves francophones	Élèves anglophones	Taux d'élèves francophones
2019/2020	1 069 826	530504	539322	49,6%
2018/2019	1 076 616	543 401	533 215	50,47 %
2017/2018	1 069 627	549 633	519 994	51,38 %
2014/2015	1 005044	551 610	453 434	54,9 %
2012/2013	975 665	546 848	428 817	56,3 %
2009/2010	975 406	557 285	400 121	58,3 %
2005/2006	-	-	-	62 %

Une petite comparaison concernant la répartition des élèves selon la première langue étrangère dans les différents secteurs d'enseignement révèle que le secteur public reste le plus attaché au français :

⁵⁷ Informations disponibles dans les rapports annuels élaborés par le CNRDP sur le site www.crdp.org. Pour les années 2015 jusqu'en 2020.



Le recul du nombre d'élèves francophones est également constaté par les chiffres annoncés par le CNRDP pour comparer le nombre de classes francophones et anglophones dans les lycées de la région de Nabatieh, région traditionnellement connue par ses lycées francophones. Les proviseurs des lycées ont décidé d'ouvrir des classes anglophones, à la suite d'une demande sans cesse croissante de la part des élèves anglophones, ce phénomène a commencé il y a une décennie. Le tableau suivant montre le nombre de classes francophones et anglophones dans les dix lycées publics de la région de Nabatieh⁵⁸ :

Nom du lycée	Nombre de classes	
	Francophone	Anglophones
Lycée public AlSabbah-Nabatieh	20	23
Lycée des filles -Kfarroumane	6	7
Lycée public de Jibchit	18	15
Lycée Rammal Rammal -Doueir	7	10
Lycée public de Qsaybi	13	5

⁵⁸ Nous prenons comme exemple les lycées de Nabatieh parce que cette ville du sud du Liban est le terrain de recherche de notre étude doctorale qui a pour titre : Biographie langagière et conscience plurilingue en contexte libanais.

Lycée public de Mayfadoun	10	7
Lycée public de Ansar	11	17
Lycée public de Jbeie	5	5
Lycée public de Arabsalim	5	8
Lycée public de Roumine	6	6
Total	91	103

De ces chiffres décroissants du nombre d'élèves francophones, ELHAGE⁵⁹ tire une conclusion pessimiste mais réaliste :

« La dure réalité des chiffres face aux déclarations sur le dynamisme du français au Liban 71 % en 1995, 66 % en 2002, 55 % en 2015, 53 % en 2018. En 2021 ou 2022 le français deviendra minoritaire dans l'enseignement primaire et secondaire au Liban ».

Il faut noter aussi que les établissements scolaires francophones étaient depuis longtemps majoritaires dans le secteur public, mais sur les dix dernières années, et pour répondre aux demandes sans cesse accrues d'inscription en classes anglophones, nombreuses écoles ont ouvert des filières anglophones avec les classes francophones, et certaines se convertissent totalement en écoles anglophones. Dans un rapport fait par le CIEP⁶⁰ sur le bilinguisme au Liban, on annonce qu'il ya plus de 2700 établissements scolaires « 50 % d'entre eux sont francophones (soit 1 351 + 4 écoles UNRWA, 25%ont une filière anglophone et une filière francophone (soit 667 établissements) et 25 % sont anglophones (soit 693 établissements + 64 écoles de l'UNRWA).

Par ailleurs, le recul du nombre d'étudiants francophones devient important à l'université, de plus en plus de bacheliers francophones optent pour des études supérieures en anglais, ce constat est affirmé par le père Salim DACCACHE⁶¹, recteur de l'Université Saint-Joseph :« *aujourd'hui, 55 % des bacheliers du bac français et des filières scolaires dites francophones rejoignent les universités anglophones du pays ou à l'étranger* », pour lui, cette

⁵⁹Ididem

⁶⁰Rapport publié par le centre internationale d'études pédagogiques (CIEP) intitulé Fiche Pays Liban en 2016, p:1. Site : www.lefildubilingue.org/.../fiche_pays_FilBil_Liban.docx.pdf Consulté le 07/05/2019.

⁶¹ Cité par Elhage, A-M, 2019, *l'État de la francophonie au Liban 2000-2020*, <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>, consulté le 03/05/2019.

forte orientation vers l'anglais a trois raisons le « *caractère trop scolaire des universités francophones, l'attrance de la jeunesse pour la langue anglaise et l'importance de cette langue dans le monde professionnel* ».

L'ouverture du Liban, surtout après la fin de la guerre civile, sur le commerce international et sur le marché du travail des pays du Golfe, l'inauguration de plusieurs universités anglophones privées à coût relativement abordables et sans conditions d'entrée sont également des éléments qui ont favorisé le choix de l'anglais.

Nous allons exposer quelques études effectuées sur le nombre des francophones au Liban :

Une étude faite en 1996 sous la direction de Sélim Abou et Katia Haddad et publiée dans l'ouvrage « *Anatomie de la francophonie libanaise* » révèle que 49 % des libanais âgés entre 15 et 25 ans ont « un français moyen », les « meilleurs francophones » sont les personnes qui exercent une profession libérale avec 80 % qui maîtrisent le français et les employés avec 60 % de salariés francophones.

En 2000/2001, la *Commission des affaires culturelles du gouvernement français*⁶² a fait une étude qui a montré que les vrais-bilingues arabe-français représentent 28,5 % de la population dont 73 % connaissent l'anglais, alors que les bilingues arabe-anglais 14 %.

En 2013, Selon Alfred GILDER⁶³, le nombre de francophones baisse à 38 % de la population dont 51 % n'est qu'arabophone, « *Les personnes totalement francophones représentent 18 % de la population et celles partiellement francophones 20 %* ».

Si les communautés chrétiennes ont majoritairement une bonne maîtrise du français, le nombre de francophones des communautés musulmanes a augmenté surtout à cause du retour des immigrés chiites de l'Afrique. Toutefois, il existe des différences de niveau selon le sexe : les femmes francophones sont plus nombreuses que les hommes et les régions : la grande part est bien évidemment celle de la capitale avec 47 % de francophones contre 27% au Liban-Sud.

⁶²Commission des affaires culturelles, 2000, *La mission d'informations sur les relations culturelles, scientifiques et techniques de la France avec Le Liban, la Syrie et la Jordanie*, Rapport d'information, N°52, Paris, Sénat français.

⁶³GILDER, A., 2013, *Le Liban dans la francophonie*, Conférence au congrès de la pneumologie libanaise, Beyrouth, p :6. Site <http://slpsleb.org.francophonie.liban> consulté le 07/05/2019.

5. Entre français et anglais : concurrence ou complémentarité ?

Cette question a suscité un débat fort important entre deux conceptions de la coexistence des deux langues : la complémentarité qui mène au trilinguisme et la concurrence qui entraîne le bilinguisme arabe/anglais.

Les Libanais ont toujours appris une autre langue que leur langue maternelle, mais ils ont toujours eu un rapport complexe avec les langues. Quelle langue choisir pour parler, regarder la télé, écouter la radio, écrire son CV ? Quelle langue apprendre à nos enfants ? Vaut mieux être francophone pour apprendre plus facilement l'anglais ? Ou bien se contenter de l'anglais ? Pour tout individu, les deux premières langues sont imposées : la langue maternelle lui est transmise par ses parents et son entourage, sa langue seconde lui est choisie par ses parents et transmise par l'école. Ce choix est toujours orienté par le contexte social, autrement dit, par les projets de vie et les conditions de l'utilisation de cette langue. Si dès l'indépendance, Le Liban a opté pour une politique linguistique libérale favorable à l'expansion des langues étrangères, « *cette politique libérale a donné lieu à une situation linguistique complexe* »⁶⁴ selon Ilham Slim HOTEIT, qui affirme que cette belle rencontre entre l'arabe et le français est en réalité une rencontre entre deux grandes langues de civilisation et de culture mais

*« ce bilinguisme arabe/français est doublé d'autres formes de contact des langues : il est concurrencé par un bilinguisme arabe/anglais bien enraciné, lui aussi dans le pays, ce qui donne lieu à un trilinguisme de plus en plus répandu »*⁶⁵.

Au sein de ce multilinguisme, chaque langue assure une fonction différente où les trois langues ont un contact incessant. Ce paysage multilingue nous rappelle ce que Calvet appelle "environnement linguistique", il affirme que :

« lorsque l'on se promène dans les rues d'une ville, que l'on arrive dans un aéroport, que l'on allume un poste de télévision dans une chambre d'hôtel, on perçoit immédiatement un certain nombre d'informations sur la situation linguistique à travers les langues utilisées dans l'affichage, la publicité, les émissions de télévision, les chansons, etc.[...]c'est cette présence ou cette

⁶⁴SLIM-HOTEIT I, 2002, *Contribution de l'enseignement du français au dialogue des cultures dans les pays du Monde arabe*, Colloque à Beyrouth, p :8.

⁶⁵Ibid.

absence des langues, sous leur forme orale ou écrite, dans la vie quotidienne que nous appelons environnement linguistique »⁶⁶.

Une enquête menée ⁶⁷ il y a presque deux décennies (1993/1994) par ABOU, KASPARIAN et HADDAD a conclu que « *Le français et l'anglais ne sont pas en concurrence au Liban, mais qu'ils s'additionnent et s'ajoutent à l'arabe dans un trilinguisme* ». De nos jours, cette idée de complémentarité reste encore vantée par un bon nombre d'éducateurs ; citons à titre d'exemple Carole DANDEVILLE, l'Attachée de Coopération et directrice des cours à l'Institut Français du Liban, qui considère que :

« Le paysage linguistique libanais est plus justement caractérisé par un trilinguisme inhérent à son histoire où le français et l'anglais côtoient la langue arabe, langue officielle. En général, l'anglais et le français ne se retrouvent pas en situation de concurrence ; on peut cependant constater des évolutions dans leurs usages ainsi qu'une grande hétérogénéité des pratiques francophones en fonction des régions, des confessions et des classes sociales. La présence du français dans l'espace public, multiforme, est aussi très hétérogène »⁶⁸.

Si pour beaucoup de parents, le français est « *bien plus qu'un idiome, une somme de valeurs, un facteur d'osmose culturelle Orient-Occident, un symbole d'ouverture sur le monde, un passeport pour un avenir meilleur*⁶⁹ »,

L'anglais est la langue de l'ouverture sur le monde entier, surtout que le Liban ne peut pas vivre replié sur lui-même et enfermé seulement dans ses relations avec les pays francophones, puisque la mondialisation économique, culturelle et sociale qui caractérise notre époque exige une langue plus répandue que le français. L'anglais exerce un attrait sur les parents soucieux de réserver pour leurs enfants une place dans ce monde dit de Business, il est donc vécu comme un atout pour une ascension sociale et économique à travers les possibilités de travail qu'il offre sur tous les pays du monde.

⁶⁶CALVET L.-J., 1996, *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France, p :52.

⁶⁷ ABOU, S., KASPARIAN, C., HADDAD, K. 1996. *Anatomie de la francophonie libanaise*. AUPELF-UREF, Liban : Université Saint-Joseph, FMA, p :70.

⁶⁸ 76 Entretien publié le 26 mai 2016 sur le site <http://lefildubilingue.org/dispositifs/entretien-avec-carole-dandeville>. Consulté le 10/10/2020.

⁶⁹GILDER, A., 2013, *Le Liban dans la francophonie*, Conférence au congrès de la pneumologie libanaise, Beyrouth, p :6. Site <http://slpsleb.org.francophonie.liban> consulté le 07/05/2019.

Ainsi, pour les défenseurs de la complémentarité, l'anglais n'a pas d'impact négatif sur le français, les deux langues se complètent, et l'anglophonie progresse parallèlement à la francophonie formant des citoyens trilingues.

En revanche, la réalité sur le terrain prouve le contraire. Loin des clichés, nous pouvons dire que le trilinguisme est l'apanage des francophones, il est unilatéral, ceux qui ont appris le français comme première langue étrangère apprennent l'anglais mais l'inverse n'est pas vrai. En effet, les filières anglophones ouvertes dans les lycées publics et les universités jadis francophones montrent la progression de l'anglais, sans que soit accompagné d'une progression parallèle du français, parce qu'aucun établissement scolaire ou universitaire anglophone n'a ouvert des filières francophones...

Selon Samir HOYEK⁷⁰ « *Le peuple libanais est conscient du fait que les anglophones sont très rarement trilingues et que le français est la voie du trilinguisme* »

Hormis les rares cas où un anglophone a appris le français comme deuxième langue étrangère, l'anglophone est souvent bilingue (arabe-anglais), cependant, les francophones sont majoritairement trilingues. Les chiffres qui montrent la baisse d'élèves francophones en sont une preuve. Le rapport de l'observatoire de la francophonie édité en 2010 souligne que le bilinguisme au Liban est effectif mais concurrentiel : « *Pour l'heure, le français reste la langue d'enseignement majoritaire dans le système public mais des établissements anglophones privés viennent le concurrencer. D'autre part, le ministère de l'Éducation a donné en 2009 l'autorisation de transformer les filières scolaires francophones en filières anglophones si les parents le demandaient*⁷¹ ».

Les parents choisissent de scolariser leurs enfants en anglais pour deux raisons : la difficulté du français et l'utilité de l'anglais, en effet, ils expliquent leur choix par le fait de vouloir faciliter la scolarisation de leurs enfants étant donné qu'eux-mêmes ils ont souffert pour apprendre le français qui commence à perdre son utilité dans le marché du travail au Liban. Parallèlement, l'ouverture de plusieurs universités anglophones privées dans toutes les

⁷⁰HOYEK S., 2003, *Le français dans l'enseignement scolaire et universitaire du Liban*, Communication au Lv^e Congrès de l'Association, à l'Université Saint-Joseph, p :2.

⁷¹ Observatoire de la francophonie, 2010, *La langue française dans le monde*, Nathan, rapport consulté sur le site le 08/03/2021

http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/11/langue_francaise_monde_integral, p :110.

régions a renforcé ce choix parce qu'il a facilité l'accès aux études supérieures par la décentralisation des établissements d'enseignement supérieur (Il faut noter que ces établissements sont privés, avec une qualité d'enseignement moyenne et suivent le slogan américain *Education for all*, pourvu de payer sa scolarité !!!).

Les résultats des élèves aux examens officiels du baccalauréat jouent en faveur de l'anglais. Dans le cadre de notre étude sur l'enseignement du français au cycle secondaire public⁷², nous avons comparé les notes des élèves dans toutes les matières, nous avons remarqué que le décalage apparaît surtout dans la langue étrangère dont la moyenne générale est la plus basse même en Lettres et Humanités, filière destinée essentiellement à ceux qui réussissent particulièrement dans les matières littéraires et les langues. Dans les filières scientifiques ces notes basses par rapport au niveau des élèves ne font que baisser leur mention.

Par ailleurs, ces lacunes apparaissent particulièrement en comparant les élèves selon la langue étrangère étudiée (les résultats des bacheliers francophones avec ceux des anglophones précisément des filières scientifiques), les premiers peinent pour avoir une mention aux examens officiels à cause de leurs notes en français ; les responsables des examens officiels trouvent que les anglophones obtiennent des notes plus élevées que les francophones pour deux raisons essentielles : d'abord parce que les épreuves écrites en anglais exigent moins de compétences langagières que celles écrites en français, aussi parce que l'épreuve de français langue étrangère est jugée plus difficile que celle de l'anglais, ce qui crée un décalage dans le taux de réussite, comme le montre le rapport statistique du CRDP, à savoir, 14.02 % chez les anglophones en SG contre 13.48 % chez les francophones.

Le recul du français apparaît également dans le secteur administratif, en effet, autrefois la langue et la culture françaises étaient présentes parce que exigées par l'ambiance politique qui encourage la francophonie, si certains documents officiels tels que les passeports, les documents bancaires et les plaques d'immatriculation sont bilingues arabe/français, la tendance vers un bilinguisme arabe-anglais dans beaucoup de domaines est de plus en plus à la hausse.

Conclusion

Le Liban est tiraillé entre l'arabophonie qui l'enracine dans son entourage, la francophonie qui l'enrichit et l'anglophonie qui le modernise en l'ouvrant sur le monde entier, toutefois,

⁷² Une thèse de doctorat en cours de préparation sous la direction de Julien KILANGA ayant pour titre La biographie langagière en contexte plurilingue libanais

cette relation triangulaire a été bien accueillie parce qu'elle est à l'image de la mosaïque ethnique et confessionnelle qui forme la société. Ce multilinguisme qui caractérise le Liban ne signifie pas un plurilinguisme réussi, surtout chez les élèves du secteur public en général, parce que l'enseignement des langues dépend de différents paramètres rendant l'objectif de former un élève plurilingue difficile à atteindre.

Pour répondre à notre question de départ, nous affirmons que le trilinguisme est en danger car le pilier qui le porte est en constant recul. Les statistiques montrent que le français, considéré comme la voie du trilinguisme, est en nette décroissance dans tous les domaines de la vie, surtout l'éducation.

Nous croyons que le multilinguisme arabe/français/anglais est un héritage libanais à sauver, parce qu'il risque de se transformer en bilinguisme arabe/anglais, pour la simple volonté de suivre la mode qui prévoit l'anglais comme langue de promotion sociale, de réussite aux études scolaires et universitaires et d'accès au travail.

Pour conclure, il ne s'agit pas de défendre le français contre l'anglais mais plutôt de réclamer le trilinguisme, l'héritage précieux des Libanais.

Bibliographie

ABOU, S., 1994, *Les enjeux de la francophonie au Liban*" in Abou S. Et Haddad K (Dir), une francophonie différentielle, Paris, L'Harmattan, Université Saint-Joseph.

ABOU, S., 1962, *Le bilinguisme arabe/français au Liban*, Paris, PUF.

ABOU, S., KASPARIAN, C., HADDAD, K. 1996. *Anatomie de la francophonie libanaise*. AUPELF-UREF, Liban : Université Saint-Joseph, FMA.

BILLIEZ J. & SERHAN C., 2016, « *Comment accueillir et développer à l'école les plurilinguismes libanais ?* », in Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, Diversité linguistique et culturelle à l'école, no 11, Paris : L'Harmattan.

BOUSTANI, C., 1996, « *Regard libanais sur la francophonie* » in Revue des lettres et de traduction, no 2, pp. 85-103.

BYRAM, M., 2006, *Langues et Identités*, Étude préliminaire Langues de scolarisation, Divisions des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

CALVET L.-J., 1996, *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France.

CHAMOUN M., 1997, « *La diversité ethnique et culturelle et la construction nationale : le cas du Liban* » in S. Abou, K. Haddad, La diversité linguistique et culturelle et enjeux du

développement, Liban : imprimerie catholique, Araya.

CUQ, J. P., 1991, *Le français LS, origines d'une notion et implications didactiques*, Hachette, Paris.

DARWICHE-JABBOUR Z., 2007, *Littératures francophones du Moyen-Orient*, Edisud, Aix-en Provence.

ELHAGE, A-M, 2019, *l'État de la francophonie au Liban 2000-2020*, disponible sur le site : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>.

EL-WALI S., 1986 « *Bilinguisme et sociolinguistique de l'inégalité : cas du Liban* » in Phares Manarat, no 2, mai 1986, pp. 67-76.

GILDER, A., 2013, *Le Liban dans la francophonie*, Conférence au congrès de la pneumologie libanaise, Beyrouth, disponibles sur le site <http://slpsleb.org.francophonie.liban>.

GRADDOL, D, 2000, *The future of English?* Editions British Council, p : 66, Cité dans LE LIEVRE, 2011, *A propos des discours irréguliers en anglais : Quels liens entre pratiques représentations et identités ? quelques remarques en sociolinguistiques concernant les étudiants non-spécialistes en première année à l'université.*

GUEUNIER N., 1993, *Le français du Liban : cent portraits linguistiques, Langues, économie et développement*, Paris, Didier Erudition.

Haidar R., 2000, *Le Liban : contact des langues et rapport de force*, Atelier : Contacts de langues, Collection Universités Francophones, Château-Gontier.

HAYEK, F. cité par DARWICHE-JABBOUR Z, 2007, *Littératures francophones du Moyen-Orient*, Edisud, Aix- en Provence.

HOTEIT, S. 2011, *Enseignement-apprentissage du français au Sud du Liban : Didactique contextualisé et intégration dans une dynamique culturelle francophone*, Thèse de doctorat, Université de Rennes.

KOTOB, H. Cité dans NABOULSI, R. 1997, *Interaction maître-élèves en français langue non maternelle dans le cycle primaire libanais*, Thèse de doctorat, université de Besançon.

KOTOB, H., *Le nouvel ordre linguistique dans la société libanaise*<https://www.academia.edu/com>.

LAMMENS, cité par KHOURY ASSAF, C. 1998, *Didactique du français langue étrangère/seconde ; pour un renouveau méthodologique de l'enseignement /apprentissage du français au Liban*, thèse de doctorat, université de Nancy.

- MAALOUF A., 1998, *Les identités meurtrières*, Paris : Editions Grasset et Fasquelle.
- MAKKI, M., 2007, *La langue française au Liban : langue de division, langue de consensus ?* Hérodote, n°126.
- MONTENAY, Y. (2011). Le Liban : du bilinguisme au trilinguisme. *Les Cahiers de l'Orient*, 3(3), 75-80. Disponible sur le site <https://doi.org/10.3917/lcdlo.103.0075>.
- MOUNIN P., *Francophonie et nouvelles technologies, une nouvelle idée de la francophonie*, cité dans Hafez, S, 2006, *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban ;*
- NAAMAN A., 1979, *Le français au Liban*, essai sociolinguistique, Paris-Beyrouth : Editions Naaman,.
- Observatoire de la francophonie, 2010, *La langue française dans le monde*, Nathan, disponible sur le site http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/11/langue_francaise_monde_integral,
- SERHAN, C., EID, C., FRANCARD, M., 2017, *Liban*, Manuel des Francophonies. Ursula Reutner (Ed.). pp. 495- 509.
- SLIM-HOTEIT I, 2002, *Contribution de l'enseignement du français au dialogue des cultures dans les pays du Monde arabe*, Colloque à Beyrouth.
- SRAGE, N., 2002, *Interférence de l'arabe et du français : exemple du langage quotidien des jeunes libanais*, *Actes du colloque intitulé : Contribution de l'enseignement du français au dialogue des cultures dans les pays du Monde arabe*, Beyrouth, ALEF, FIPF.